

Roissy, 12 juillet 2006

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Air France KLM

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Air France KLM à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2006 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 5 000 Titres
- 10 001 174.00 €

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 10 000 000.00 €